

# Brèves d'info

Bulletin d'informations du Syndicat FO DGFIP 78  
Janvier Février 2010 numéro 1 (n° collector)

Libre et indépendant  
e-mail : fo.078@dgfip.finances.gouv.fr

## Avertissement

Vous ne lirez rien sur l'état de santé de Johnny, rien sur la grippe H1-N1, rien sur la main d'Henry, rien sur Polanski, rien sur Avatar, rien sur le mercato hivernal, rien sur Brad et Angelina,

Mais lisez plutôt .

## Sommaire du numéro 1\*

**Page 1** : Bonne année 2010  
**Page 1** : there will be blood

**Page 2** : l'argent des autres  
**Page 2** : Mexico, Mexico

**Page 3** : augmenter les salaires !

**Page 4** : 40 ans , c'est déjà trop !

**Page 4** : Bizarre ? vous avez dit bizarre..

**Page 4** : Pubs : Tamilutte Fortifiant + Chorus V6

**Page 5** : que la fête commence !

**Page 5** : sac de nœuds

**Page 6** : horaires variables à géométrie variable

**Page 6** : horaires variables à géométrie variable « 2 »

**Page 7** : le mépris

**Page 8** : l'arrosee arrosé

**Page 8** : la dynamique équipe FO DGFIP 78

**Page 8** : bulletin d'adhésion FO DGFIP 78

**Page 8** : la devinette de sarko.

(\*existe aussi en version dématérialisée)

## BONNE ANNEE 2010 !!!



Non vous n'êtes pas en train de lire votre dernier bulletin d'infos municipales ou le dernier numéro d'échanges où figure la trombine réjouie de votre maire ou d'employés heureux des réformes mais le **nouveau journal du syndicat FO DGFIP 78** qui tient lieu de faire-part de naissance.

Le **syndicat FO DGFIP 78** est né le **24 septembre** dernier de la fusion du syndicat FO Trésor 78 et FO impôts 78. Les parents (Alain BOUM, secrétaire et Jean-Marc LE-CORRONC, secrétaire adjt, sont heureux (cf. **photo, réalisée sans trucage**). Toute la dynamique équipe de ce nouveau syndicat vous présente ses meilleurs voeux tant (et surtout) sur le plan personnel que professionnel pour l'année 2010.

## There will be Blood

Le DGFIP a le bonheur de vous faire part  
de la **suppression de 2 650 emplois pour 2010 !**

Nul doute qu'avec de tels résultats modernes notre administration à la pointe du progrès conserve le maillot jaune de la réforme dans l'état de grâce !

Avec Woerth et Lagarde : C'est du sang pour sang ! ... Du sang et des larmes...

A ajouter à vos favoris : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/078/>



le syndicat qui est NET



## L'argent des autres



La gestion des équipes d'Echelon Départemental de Renfort et d'Assistance (EDRA) et de l'Equipe Mobile de Remplacement (EMR) dans les Yvelines laisse perplexe. Depuis quelques années, en effet, la pratique déconcerte. Sur les mêmes sites, on voit se succéder sur les chaises bien régulièrement, tous les trois mois, ces équipes, de telle sorte que les postes sont, de fait, occupés toute l'année. Tant mieux me direz-vous ! Mieux vaut quelqu'un que personne ! Sans doute, mais surtout, démonstration par l'absurde à la fois de la nécessité (de la création d'un emploi complet ; l'implantation d'un poste) et la possibilité financière qu'on a de la faire : ce qui présenterait quelques avantages, continuité, stabilité, moindre coût. Soyons très clair, ce n'est pas le lieu de critiquer l'existence d'une structure qui a sa raison d'être (spécifique), ses mérites, pas plus que ses modalités de rémunération, et encore moins de viser les membres de ces équipes, mais impossible de ne pas grandement s'étonner des modes de gestion en vigueur à l'intérieur d'une même division qui d'un autre côté prend son temps pour rembourser, au cordeau, les frais engagés par les agents dans l'accomplissement de leur mission.

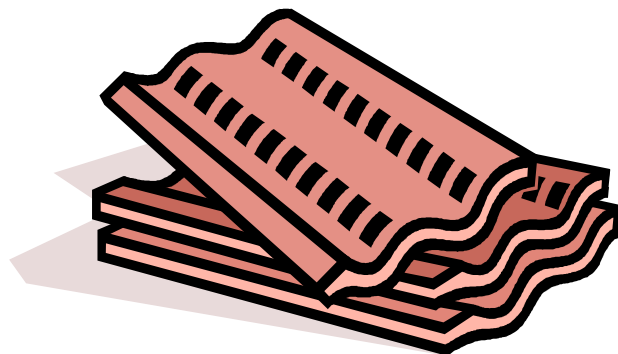
## Mexico, Mexico !!

Un double sinon rien !

Après la paire Lecomte-Noah, la doublette Bacri-Jaoui, les jumeaux des Frères Farelly, l'attelage Bruni-Sarkozy, les duettistes Colin-Avisse apprêtés en Récho et Frigo pour leur grand numéro de pipeau, la direction du 78 découvre les joies contenues dans la formule : Avec deux c'est forcément mieux ! Phénomène nouveau, mais qui s'étend et se généralise semble-t-il dans notre direction, on a doublé à certains postes d'encadrement, l'effectif des IDep (Inspecteurs Départementaux).

Concrètement, deux pour un ! Cette situation curieuse et bancale perdurera pendant une période transitoire s'achevant avec le départ en retraite du titulaire.

Deux c'est sûrement mieux ! Mais là, ce n'est pas deux chefs emballés et livrés pour le prix d'un, avec service compris, c'est l'inverse, puisque l'impétrant ne pouvant pas être intronisé avant le départ de son prédécesseur, il n'a officiellement aucune responsabilité.



Ce drôle de tuilage s'étendant sur 4 mois, (certains parleront plutôt de tuiles qui tombent sur les têtes, mais ce n'est pas notre genre de faire du mauvais esprit,) nous nous contenterons donc de nous inquiéter plus prosaïquement pour le règlement de l'ardoise ! Deux chefs payés pour faire le travail d'un seul, ce n'est plus de l'encadrement dédié, ni même dévoué ! C'est plus que de la générosité, c'est de la prodigalité ! Diable, ça flambe sec à Versailles !

Après l'inspecteur élève, le contrôleur stagiaire, la DSF ne vient rien de moins que d'inventer l'IDep virtuel !

Juste une remarque d'un esprit chagrin, sans doute ; les services en manque de petites mains pour tricoter le tricot, dont d'autres se vêtent pour aller au bal, en tous les cas, apprécient cette situation !

Aïe, Aïe, Aïe, comme diraient les Mexicains qui s'y connaissent en armée mexicaine...

# s'inFormer, se défendre



*AVEC FORCE OUVRIÈRE*

# **DÉFENDONS LE POUVOIR D'ACHAT DES SALAIRES**

	Débit	Crédit
<b>DES PRIX EN CONSTANTE AUGMENTATION DEPUIS 1998</b>		
PAIN	25,76%	
VIANDE	23,58%	
LÉGUMES FRAIS	26,37%	
LOYERS	23,13%	
FIOUL DOMESTIQUE	126,25%	
CARBURANT	54,98%	
<b>LE POUVOIR D'ACHAT DU SALAIRE STAGNE EN 9 ANS (ET CELA N'EST QU'UNE MOYENNE!)</b>		6,5%

**DES FINS DE MOIS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES**

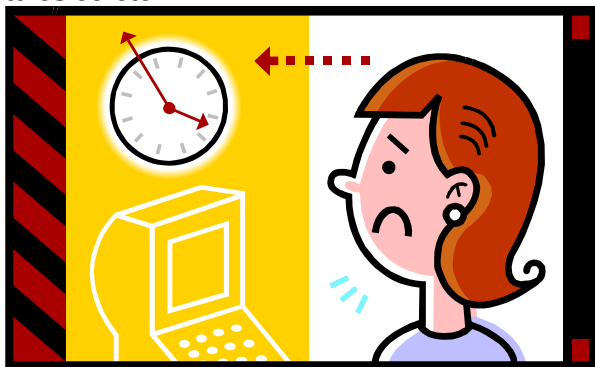
# **AUGMENTER!** **LES SALAIRES**

<http://www.force-ouvriere.fr>

## HORAIRES VARIABLES à GEOMETRIE VARIABLE...

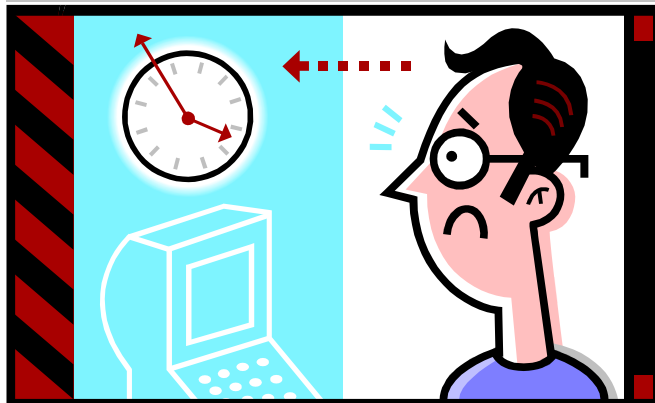
*Mais quel casse-tête ces horaires variables, surtout les récu*

- Ah bon ç'est pourtant simple : tu prends la période de référence et la durée de référence, ensuite tu tiens compte de la modulation, du report et des récupérations, mais attention tu n'oublies pas la typologie ni les cycles de travail ni la période de...
- *Heu, oui d'accord, mais peux-tu répéter ?*
- Bon, on va faire simple : en 1 mois tu peux cumuler un crédit d'heures qui peut être reporté le mois suivant, jusqu'à un total de 12h.
- *Oui mais des fois j'en ai plus*
- Si tu en as plus, le 1<sup>er</sup> du mois suivant au matin, tu es écrété.



- *Ecrété, écrété, j'ai le crâne rasé ?*
- Qu'est-ce que tu me parles de crâne, les heures en plus seront perdues pour toi. Seules 12h sont retenues, que tu pourras prendre par 2 demi-journées chaque mois.
- *Tu es sur de ça ? Car un de mes collègues ne peut les prendre que tous les trimestres.*
- C'est possible, si le cycle de travail retenu comme base de travail est le trimestre. Par contre si tu as un débit excédant 12 heures, une retenue sur traitement sera opérée, équivalente au nombre d'heures en dépassement.
- *Bon d'accord, j'ai compris, mais il me semble qu'il y a eu un petit changement avec la fusion, non ?*
- C'est vrai, j'allais oublier, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, à partir de 5h30 de crédit il y a la possibilité de récupérer, y compris de manière anticipée, dans la limite de 2 demi-journées de récupérations par mois.
- *Ah bon, même si on n'a pas la totalité de heures ?*
- Mais oui, il suffira de constituer le crédit horaire postérieurement.
- *Wouaou, c'est super !*
- Je te signale qu'il y a plusieurs textes que tu peux consulter comme par exemple : l'instruction codificatrice 02-012-V352 du 11 février 2002 et au règlement intérieur qui a été signé par tous les agents et à lettre du n° 2009/04/15236 du Directeur Général des Finances Publiques du 15 mai 2009.
- oui, bon tu es gentil mais tes explications sont très claires

## HORAIRES VARIABLES à GEOMETRIE VARIABLE «2»



Lors de tournées (tournées de sites, pas de tournées au bar) ou discussions (idem), FO-DGFiP 78 a pu constater une application à géométrie variable ou d'après l'interprétation de chaque chef de service des textes régissant les horaires variables et les récu

Il nous est également remonté que de nombreux personnels se voyaient écrétés et donc travaillaient pour la gloire et pour compenser le manque d'effectifs et la surcharge de travail...

Nous vous invitons donc à consulter les textes et à nous signaler tout problème en la matière



FO DGFiP 78 met sur son site, accessible du bureau ou de la maison

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/078/>

l'instruction codificatrice 02-012-V352 du 11 février 2002 et au règlement intérieur qui a été signé par tous les agents et à lettre du n° 2009/04/15236 du Directeur Général des Finances Publiques du 15 mai 2009.

C'est l'occasion d'une visite sur le site du syndicat.

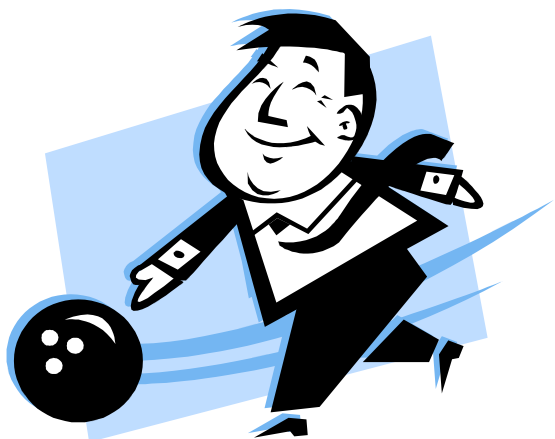
Et d'ajouter en « favoris » le site... évidemment !



# De votre côté, à vos côtés.



## Que la fête commence...



Le stress au travail ne stresse pas outre mesure la DSF !

Pour fêter, sans doute, les 37 suppressions d'emplois sur le département la direction a organisé une soirée bowling le 10 décembre 2009 (pour les personnels de Direction). Deux parties au programme, location de chaussures et dîner compris ! Tout cela dans la bonne humeur de rigueur par ces temps qui courent vers le gouffre. Rien cependant à cette heure ne permet d'affirmer que les boules de bowling utilisées étaient faites des têtes des agents raccourcis !

Cela aura été l'occasion en tout cas, pour une première fois peut-être, de faire « STRIKE » ... (Grève en anglais) Et là, certains pensent : joli !!!!!!!!!!!!!!! C'est vrai : pas mal...

## Sac de nœuds

### Représentation syndicale : sac de nœuds !

Proposée par NICOLAS Sarkozy, un grand fan du syndicalisme, voulue ardemment par deux grandes confédérations nationales, la CGT et la CFDT pour ne pas les nommer, la loi de la représentativité n'a pas mis longtemps, dans la pratique « à amplifier et fausser une compétition syndicale qui ne profitera sûrement pas aux salariés ! » selon les propos d'un journaliste spécialiste de la question !

On rappelle brièvement les règles : pour être représentatif un syndicat doit désormais atteindre 10 % aux élections professionnelles ou 8 % dans les branches et à l'interprofessionnel ! Sinon un syndicat ne peut plus négocier, signer d'accords ; il n'a plus de délégués et il perd des moyens matériels ! Bref, c'est l'éradication ! Et une bien étrange conception de la démocratie de la part d'organisations syndicales lorsque la minorité se retrouve réduite au silence !

Rapporté par le Monde, un article fait état à Marseille de scénarios ubuesques.

A la Régie des Transports Marseillais, SUD s'est rallié à la CFTC et le Syndicat libre, issu de la CSL proche de l'extrême droite et il a soutenu la CFDT pour prendre le comité d'entreprise à l'axe CGT, FO CFE-CGC !!!!! Résultat « SUD bénéficie de la représentativité et la CFTC et le SL ont des délégués syndicaux sous étiquette SUD !!! » C'est un comme si le PSG jouait avec le maillot de l'OM !!!

Bonjour la transparence !!!

A la SNCF, FO a perdu la représentativité au niveau national, mais l'a conservée dans certaines régions ! Situation inverse pour la CFDT !

L'UNSA a perdu toute sa représentativité !

Résultat des courses selon un représentant syndical « les syndicats se contestent entre eux plutôt que de s'opposer aux patrons » !!!

Bien sûr on arguera que cela poussera les militants, sur le terrain, à faire le boulot, pour autant le débat divise même chez les syndicats qui ont soutenu la réforme !!!

Les salariés en souffrance méritent mieux que ces calculs d'apothicaire et ces jeux de vilains !!!

# Rejoins la Force !

## FO du côté clair du syndicalisme

**Plus Forts avec FO !  
Vaccinez vous !  
Syndiquez vous FO !**



## **Bizarre ? vous avez dit bizarre ?**

P. Parini, peut-être pour calmer la contestation, avait affirmé « *la loi de mobilité ne s'appliquera pas chez nous, aux finances...* »

*FO-DGFIP avait appelé, seul, à la grève le 2 juillet dernier*

Pourquoi alors publier un dossier spécial « loi de mobilité » dans échanges ?? Revue de propagande du ministère des finances. Surement pour notre Culture Générale ?

## **Bientôt sur le marché : Chorus V6**



### **La petite question FO DGFIP 78**

**Agenda social : le dossier 2010**

« retraites »

**2 étapes**

- 1) préparation psychologique des esprits (politique, medias...)**
- 2) passage de la réforme pendant l'été ou la coupe du monde de foot.**

**Qu'êtes vous prêts à faire pour l'éviter ?**

/// ÉDITORIAL DE JEAN-CLAUDE MAILLY DU MERCREDI 27 JANVIER 2010

## **40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP!**

Même si le gouvernement n'a pas encore fait connaître officiellement ses intentions en matière de retraite, on voit très bien que le débat est lancé à travers les ballons d'essai et prises de position diverses, y compris sur le plan politique.

Le ministre du Travail, Xavier Darcos, chargé du dossier, explique ainsi qu'on ne doit pas avoir de tabou. Mais qu'il faudra augmenter, d'une manière ou d'une autre, la durée de cotisation. Autrement dit, pas de tabou, mais des œillères.

Depuis des années, on nous assure qu'à partir du moment où les gens vivent plus longtemps il est logique qu'ils travaillent plus! Cela fait partie des fausses évidences. Une telle assertion exclut tout débat sur la répartition des richesses et sur le modèle de société qu'il faut construire ou reconstruire.

Au nom de quoi, parce que l'on vit plus longtemps, faudrait-il travailler plus longtemps? Avec une telle logique il faudrait que les femmes travaillent plus longtemps que les hommes, au prétexte qu'elles ont une espérance de vie plus grande!

En fait, la seule question est celle du financement. Du fait du capitalisme libéral, de la dérégulation, d'une répartition plus inégalitaire des richesses (toutes les causes à l'origine de la crise), les bien-pensants affirment qu'on ne peut plus supporter les dépenses des régimes sociaux et qu'il faut donc les diminuer. D'où l'idée qu'il faudrait travailler plus longtemps.

Si les régimes étaient équilibrés, personne n'en parlerait. C'est pourquoi le dossier «retraites» ne peut être examiné en dehors des questions de politique économique et sociale et de fiscalité. C'est aussi pourquoi nous refusons de cautionner toute augmentation de la durée de cotisation ou tout report au-delà de 60 ans du droit au départ en retraite.

40 ans, c'est déjà trop! Surtout quand on sait qu'aujourd'hui la durée moyenne d'activité des salariés est inférieure à 40 ans (de l'ordre de 38 ans) et que toutes les périodes ne sont pas cotisées, même quand elles sont validées. Il faut donc de nouveau bloquer toute dégradation pour obtenir à terme une réduction de la durée.

De la même manière, nous n'accepterons pas que l'on remette en cause le code des pensions et le statut général de la fonction publique. Ceux qui plaident pour attaquer le code des pensions sont aussi ceux qui veulent détruire le statut, statut qui est un des garants de la neutralité républicaine de la fonction publique.

Force Ouvrière a donc travaillé sur les questions relatives au financement. Nos propositions permettraient d'assurer l'équilibre financier. Elles percutent la politique économique et sociale en cours, celle qui, en France comme ailleurs, conduit dans le mur.

Au passage, mais c'est important, quand il a fallu trouver de l'argent pour les banques, notamment, on l'a trouvé! Quand il s'agit de sauver le système bancaire, on a plus d'imagination que lorsqu'il faut consolider les droits sociaux.

Du côté des pouvoirs publics et de tous ceux qui plaident pour travailler plus longtemps (en gagnant moins), il s'agit aussi de montrer aux marchés financiers et aux autorités européennes que la France, pour respecter les critères de Maastricht, va imposer de nouveaux sacrifices aux salariés.

La retraite, c'est aussi le droit à la vie, c'est aussi la liberté et la sécurité. Et c'est cela qu'il faut garantir par la répartition, une amélioration du niveau des retraites et pensions (1,2 million de retraités sont sous le seuil de pauvreté) et un refus d'obliger les salariés à travailler plus longtemps, quelle que soit la formule. À terme, il faudra même obtenir une réduction de cette durée.

En cette année où l'on parle beaucoup d'Albert Camus, rappelons qu'il a écrit: «Qu'est-ce qu'un homme révolté? Un homme qui sait dire non.»

Alors que la communication va battre son plein, il nous appartient de rappeler haut et fort, dans un premier temps, nos revendications.

# Le Mépris

La conception du dialogue social, parité administration-représentants du personnel, file un bien mauvais coton dans la DSF des Yvelines. En cause, à notre humble avis, l'attitude totalement déplacée du DSF qui profite de sa position de président de la commission pour couper court à tout débat jugé délicat ou dérangentant pour la hiérarchie qu'il représente en sa majesté froissée, comme la politique de destruction du service public qu'il défend avec un zèle effrayant.

On vous passe sous silence les réponses à côté des questions, qui relèvent de l'exercice de style convenu, ou les provocations usuelles dont le maître de cérémonie trouve très drôle d'user. Quelques perles cependant, pour l'édification des collègues, proférés par le maître devant son état-major muet comme des huîtres (à perles bien sûr), le DSF accuse les syndicats d'être « **corporatistes** » puisqu'ils osent, sans le condamner, émettre des réserves sur l'augmentation du recrutement d'agents par la voie du pacte junior, (alors que les suppressions d'emplois s'intensifient), FO argumentant à raison sur les vertus égalitaires et objectives du concours, un fleuron de la méritocratie française et de l'égalité des chances nous semble-t-il !!! Le DSF serait-il subversif à ce point qu'il se propose de saper les bases de la société française en rétablissant le recrutement à la tête du client !!!

Autre saillie brillante : lorsqu'on fait remarquer que trop peu d'agents bénéficient de la majoration de note, le DSF propose d'augmenter le nombre de notes négatives pour réévaluer la note pivot et satisfaire les frustrés !

Le nivellement par le bas !

C'est irrésistible comme humour ! Beaucoup plus grave, dès lors qu'un dossier sensible est abordé, (par exemple le stress au travail, les sous effectifs chroniques, le comportement inadmissible de certains Responsables de Centre, le chauffage...) en séance par des représentants du personnel, qui entendent bien légitimement jouer leur rôle d'avertisseur, Monsieur le Président menace de clore sur le champ le débat ou de traîner en justice les « coupables », pas moins, pour leur insolence !



Dernière avanie ou délire de l'apprenti autocrate, la remise en cause brutale et menaçante à la lecture publique, lors d'un CTPD, des termes vifs d'un arrêt de travail récent, qui était motivé par le constat d'un état dépressif consécutif à une situation de stress d'un agent travaillant dans une structure accueil de la DSF. Le médecin alarmé, assumant sa responsabilité, par l'état de son patient avait osé rappeler dans son commentaire l'actualité de France Télécom ! Outré, le DSF est monté sur ses grands chevaux parlant de donner des suites judiciaires à l'épisode !

Un rappel pour mémoire « *Le stress, cela a été scientifiquement démontré, inhibe une partie des capacités du cerveau, provoque des maladies physiques et atteint la santé psychique* ».

Ce n'est pas la première fois que le DSF menace de traîner en justice ses contradicteurs. S'il est si fort de son bon droit et de l'excellence de ses compétences médicales, qu'il le fasse, sinon qu'il s'abstienne !

Car ces méthodes désobligeantes qui relèvent de l'intimidation et de la menace sont inacceptables dans des réunions dites « paritaires » où la liberté d'expression est de mise !

Si tout doit rester silencieux, sous couvert d'anonymat, comment aborder les problèmes réels, autres que généraux ou accessoires, entre 'partenaires'. De la même manière, défense d'évoquer le cas de RDC (Responsables de Centre) sous le prétexte qu'il est trop facile d'attaquer des absents !!!

Dans ces conditions il faut que soient rendues publiques que les différentes commissions paritaires se réduisent à une chambre d'enregistrement des décisions de l'administration et à un théâtre du monologue royal ! Qu'on ne compte pas sur les représentants de FO pour faire de la figuration dans un aussi piètre spectacle !

C'est un fait, la réalité dérange, et celui qui « *dit la vérité aura la tête tranchée* ». Notre administration aimerait tellement s'appuyer sur une représentation syndicale conciliante pour relayer ses contrevérités ou son discours lénifiant sur les bienfaits de la réforme, ou bien défendre tous les réflexes corporatistes des carriéristes offusqués par la fusion des administrations fiscales et comptables (souvenons nous c'était il y a moins de deux ans et M. Avisse appelait presque à la Révolution pour empêcher la fusion de passer !). La vérité, l'âpre vérité ! Cette vérité qui ne date pas d'hier ! Une preuve : « *En France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu et on persécute ceux qui sonnent le tocsin* ». L'auteur de cette maxime se nomme Chamfort (pas Alain) ! C'était écrit quelques années avant 1789 !



La dynamique équipe de FO-DGFIP 78  
CONTACTEZ NOUS – REJOIGNEZ NOUS  
fo.078@dgfip.finances.gouv.fr

**SECRETAIRE DEPARTEMENTAL (permanent):**  
Alain BOUM (TG Versailles) : 01 30 84 62 96

**SECRETAIRE DEPARTEMENTAL Adjoint:**  
Jean-Marc LE-CORRONC (HDF Poissy) : 01 30 65 60 82  
**TRESORIERE DEPARTEMENTALE :**  
Julie ROLLAND (TG Versailles)  
**TRESORIER DEPARTEMENTAL Adjoint :**  
Bruno SANTUCCI (HDF St Germain en Laye)

T.G. YVELINES

Florence JAVELOT et Monique BÉAL

Equipe Mobile de Remplacement

Chantal DUJARRIER

Karine GUILLOUET

Trésorerie CHATOU

Christophe DELALANDE

Trésorerie MAUREPAS

Guillaume CECILERY

Trésorerie NEAUPHLE-LE-CHATEAU

Martine ROBERT

Trésorerie PLAISIR ETS HOSP

Christian TARABLA

TRESORERIE PLAISIR

Catherine LE MAILLOUX

Maryvonne SENECHAL

Trésorerie YVELINES AMENDES

Edwige TAILLEBOIS

Trésorerie MEULAN

Michael RIQUART

Trésorerie LES MUREAUX

Marie Christine BLANCHARD

HDF POISSY

Jean-Xavier GIRAULT

HDF ST GERMAIN EN LAYE

Jérôme GOTUWKA

HDF HOUILLES :

Christine DOMY

HDF PLAISIR :

Danielle MONTAGNAC

HDF RAMBOUILLET

Dominique LEROUX-GAILLARD

HDF ST QUENTIN

Anne-Marie FABRE

HDF VERSAILLES :

Jean-Pascal PEREZ

Claudine DUTHILLEUL

Christophe VOUETTE

DSF DIRECTION (52 avenue de St-Cloud - Versailles)

Sandrine CHARBONNIER

CSI + DI de Versailles

Nicole RAOULT

Claudine MARTY

Arnaud THOMINE-DESMAZURES

# L'arroseur arrosé



(Pour mémoire un des premier films court métrage muet des frères Lumière ! Ici inutile de chercher les lumières, y en a pas). Primes, subprimes, déprimes : l'arrosage annoncé pour les cadres supérieurs a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet. Ainsi, dans sa grande largesse, notre administration a aligné la rémunération des enseignants de l'ENI sur le régime plus avantageux, de leurs homologues de l'ENT. Un petit signe d'encouragement pour nos collègues enseignants, placés en première ligne des Formations-Formatages ?

27 € bruts pour le petit personnel, et jusqu'à 1 000 € pour l'encadrement...

En ces temps de flambée du chômage et de paupérisation générale des salariés, un seul mot : Bravo à nos décideurs ! C'est aussi grand moralement que digne, et puis c'est très fort en terme d'exemplarité pour le petit personnel !!! Administration e-xem-plaire, on vous dit !

## Je soutiens FO, j'adhère !

Nom : Prénom :

N° Grade : Echelon :

Date prise de rang :

Adresse administrative :

Adresse personnelle :

E-mail perso :

Tél. prof :

Tél. portable :

Cochez l'adresse où vous souhaitez recevoir l'information syndicale.

**Bulletin à envoyer à FO-DGFIP 78, local syndical, TG, 16 avenue de St Cloud - 78000 Versailles ou à remettre à un(e) correspondant(e) FO-DGFIP**

## Etourderie ??

Celles et ceux qui auront écouté les vœux du Président de la République auront constaté l'absence d'un mot dans le discours...

reponse : le mot "salaire"

**Adhérer, c'est déjà agir.  
s'inFormer pour réagir.**